



# Syndicat C.G.T des personnels administratifs, techniques et sociaux du Service départemental d'incendie et de secours du Rhône

Colonel Serge DELAIGUE  
Directeur du SDIS du Rhône  
17 rue Rabelais  
69421 LYON Cedex 03

Lyon, le 15 janvier 2009

Monsieur le directeur,

Lors du CTP du 30 juin 2008, nous vous avons interrogé sur le devenir de l'unité restauration. Vous nous aviez répondu qu'effectivement la question se posait. Or, nous venons d'apprendre le non renouvellement de contrat du responsable de la cuisine.

Ce départ s'ajoute à ceux :

- d'un livreur (il y a 3 ans),
- d'un livreur (il y a 1 an),
- d'1 chef de cuisine (il y a 8 mois),

sans compter le poste d'un agent à temps complet réduit à mi-temps.

L'avenir des cuisines nous paraît de plus en plus d'actualité et les agents concernés appréhendent à juste titre leur avenir. C'est pourquoi nous souhaitons vous rencontrer afin d'évoquer ce problème en présence de représentants des personnels des cuisines.

Je vous prie d'agréer, monsieur le directeur, l'expression de ma haute considération.

Pour le bureau,  
Le secrétaire général,

  
Jacques GUILLON